

La réforme du ministère permettra t-elle de refonder la politique culturelle ?

Cette réforme a conforté le rôle du ministère de la culture comme ministère de plein exercice, ce qui est plutôt satisfaisant. Toutefois, toute son énergie a été captée par cette réorganisation ce qui a pu donner le sentiment qu'il s'éloignait de sa mission fondamentale. La question est de savoir ce que cette réforme produira, au bout du compte, pour la culture ? Les fonctions du ministère seront rassemblées de manière plus transversale. Pourquoi pas si c'est pour générer des interactions plus dynamiques entre les secteurs ? Les artistes eux-mêmes ne travaillent-ils pas de plus en plus en plus dans une logique d'hybridation ? Cela peut être intéressant pour traiter d'enjeux globaux, comme, par exemple, les questions relevant de la démocratisation des pratiques, de l'éducation artistique ou liant culture et développement durable. Mais cette réorganisation a-t-elle vocation à dégager de nouvelles marges de manœuvre pour l'action ? Plus que la réforme du ministère, le vrai problème me semble être l'esprit de la RGPP qui conduit à une réduction du personnel et des moyens. Or le ministère a plutôt besoin de conforter sa capacité d'intervention et la réflexion sur le sens et l'intérêt d'un service public culturel.

Quel sera l'impact de la réforme des collectivités territoriales sur le secteur culturel ?

Cette réforme est un sujet d'inquiétude, notamment du fait de la suppression de la clause de compétence générale des départements et des régions, un principe qui leur a notamment permis d'investir librement le champ culturel. Or sans cette faculté d'intervention, c'est toute l'action de proximité en faveur de la création artistique qui pourrait être remise en cause. Une autre conséquence sera le bouleversement de l'équilibre politique qui était assuré par la pluralité des financements. 2010 s'annonce donc comme une année d'incertitudes. D'autant plus que le contexte financier est pour le moins difficile. Plusieurs départements ont déjà annoncé qu'il réduiraient de 10 à 20 % voire plus leurs budgets culturels en raison de leurs contraintes en matière sociale. En termes d'emplois, les conséquences seront immédiates.

Propos de Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, recueillis par Sophie Flouquet pour *Le journal des arts*, n°315, 11 décembre 2009-7 janvier 2010.